

→ **Concours 2025-2026**

**100% efficace
LE TOUT-EN-UN**

ATSEM ASEM

Externe, interne et 3^e concours

13^e édition

**Préparation rapide et complète
à toutes les épreuves !**

QCM • QRC • Entretien avec le jury

- ✓ Le cours en 57 fiches
 - ✓ Toute la méthode
 - ✓ Plus de 150 QCM, exercices et annales
 - ✓ Tous les corrigés
- + 15 schémas de synthèse**



Vuibert **N°1**
DES CONCOURS

→ Concours 2025-2026

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

ATSEM ASEM

13^e édition

Externe, interne et 3^e concours

Élodie Laplace

Cadre de la fonction publique territoriale, secteur social, anciennement responsable de formation CNFPT pour les ATSEM et personnels de l'enfance.

Vuibert

OFFERT

Téléchargez gratuitement tout
le cours en fiches audio sur :



www.Vuibert.fr/site/220049



Une boîte à outils avec :

- un lexique
- des emplois du temps types
- les dates-clés de l'école
- un mémento de 15 schémas de synthèse

ISBN : 978-2-311-22004-9

Conception couverture : Les PAOistes

Conception maquette : Bleu T

Composition : Emmanuel Linares

Image couverture : © Adobe Stock



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – mars 2025 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Présentation du métier et du concours	7
QCM d'autoévaluation	11

Partie 1 | Préparation aux épreuves 17

Chapitre 1

Connaissance des institutions 19

■ Fiches de méthode

Fiche 1 Le QCM (ATSEM externe)	21
Fiche 2 Le QRC (ATSEM interne et 3 ^e concours)	22
Fiche 3 L'oral d'admissibilité de la Ville de Paris	24

■ Fiches de cours

Fiche 4 ATSEM et ASEM : des professionnels au sein de la fonction publique 	25
Fiche 5 Les règles statutaires 	28
Fiche 6 La mobilité et la formation 	29
Fiche 7 L'État et l'administration centrale 	31
Fiche 8 La fonction publique 	33
Fiche 9 La fonction publique territoriale 	34
Fiche 10 Les droits et obligations des fonctionnaires 	36
Fiche 11 Les collectivités territoriales 	37
Fiche 12 L'intercommunalité 	38
Fiche 13 La Ville de Paris 	40
Fiche 14 Le Grand Paris 	42
Fiche 15 Le système éducatif français 	43
Fiche 16 Les rythmes scolaires 	44
Fiche 17 L'école maternelle 	46
Fiche 18 Les instances de l'école maternelle 	49
Fiche 19 L'ATSEM en action 	51
Fiche 20 L'accueil des familles à l'école maternelle 	52
Fiche 21 Le binôme ATSEM-enseignant 	53
Fiche 22 L'ATSEM et le directeur d'école 	54
Fiche 23 Les relations entre ATSEM 	55
Fiche 24 Une journée à l'école maternelle 	56
Fiche 25 Les responsabilités de l'ATSEM 	57
Fiche 26 L'actualité des collectivités territoriales 	58

■ Entraînements

QCM	59
Exercices	61
Corrigés	63

■ Chapitre 2

Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans 65

■ Fiches de cours

Fiche 1	Besoins et rythmes spécifiques de l'enfant	66
Fiche 2	Interagir avec les enfants	68
Fiche 3	Le temps périscolaire : animer les TAP	70
Fiche 4	Entre 2 et 6 ans	71
Fiche 5	Le développement de l'enfant	72
Fiche 6	Le temps et l'espace chez l'enfant	74
Fiche 7	L'acquisition du langage	75
Fiche 8	Le jeu chez l'enfant	77
Fiche 9	Les enfants porteurs de handicap(s)	79
Fiche 10	La scolarisation de l'enfant porteur de handicap(s)	81
Fiche 11	Les troubles de la santé chez l'enfant	83
Fiche 12	Les comportements difficiles de l'enfant	86
Fiche 13	La relation affective à l'enfant	88
Fiche 14	Les punitions et sanctions	89
Fiche 15	L'enfance en danger	90

■ Entraînements

QCM	91
Exercices	93
Corrigés	95

■ Chapitre 3

Hygiène et sécurité 97

■ Fiches de cours

Fiche 1	Les maladies infantiles	98
Fiche 2	Les affections cutanées	99
Fiche 3	Incidents et premiers secours	100
Fiche 4	Les traitements	103
Fiche 5	Le temps du repas : un temps de détente ?	104
Fiche 6	Alimentation et prévention santé chez l'enfant	106
Fiche 7	L'alimentation de l'enfant de 3 à 6 ans	108
Fiche 8	Les grands principes de l'hygiène	111
Fiche 9	Les savoir-être de l'ATSEM	113
Fiche 10	L'hygiène des locaux	114
Fiche 11	Les produits d'entretien	115
Fiche 12	Décrypter les propriétés des produits d'entretien	116
Fiche 13	La manipulation des produits d'entretien	118
Fiche 14	Les matériels d'entretien	119

Fiche 15	Les méthodes de nettoyage 	120
Fiche 16	La sécurité des locaux 	121
Fiche 17	Le matériel de soins et l'armoire à pharmacie 	123
Fiche 18	Les numéros d'urgence 	124
Fiche 19	Les risques professionnels liés au métier d'ATSEM 	125
Fiche 20	Mesures en cas de pandémie 	127

■ Entraînements

QCM	129
Exercices	131
Corrigés	132

■ Chapitre 4

Entretien avec le jury 133

■ Fiches de méthode

Fiche 1	ATSEM externe	134
Fiche 2	ATSEM interne et 3 ^e concours, ASEM	136

■ Entraînements

QCM	139
Exercices	140
Corrigés	141

Partie 2 | Sujets corrigés

143

■ Chapitre 1

QCM – ATSEM externe 145

Sujet 1	session 2024	146
Sujet 2	session 2023	152

■ Chapitre 2

QRC – ATSEM interne et 3^e concours 157

Sujet 1	session 2024	158
Sujet 2	session 2023	172

■ Chapitre 3

Entretien avec le jury 185

Sujet 1	ATSEM externe	186
Sujet 2	ATSEM interne et 3 ^e concours, ASEM	189

Présentation du métier et du concours

1. Qui sont les ASEM et les ATSEM ?

ASEM signifie « agent spécialisé des écoles maternelles » et ATSEM « agent territorial spécialisé des écoles maternelles ».

Ils interviennent auprès d'enfants dans les classes maternelles, dans toutes les sections.

Affectés collectivement à l'école, ils sont répartis dans une classe ou plusieurs par le directeur, en fonction des besoins recensés à chaque rentrée scolaire. Dans la plupart des cas, il y a un ATSEM par classe.

Ils peuvent éventuellement être affectés au sein de centres de loisirs ou autres structures similaires.

■ Qui les emploie ?

Les ATSEM sont employés par les collectivités territoriales, à l'exclusion de la Ville de Paris qui a un statut spécifique.

Les ASEM sont des agents de la Ville de Paris.

■ Sous quelle autorité sont-ils placés ?

ATSEM et ASEM sont placés sous une double hiérarchie, selon les moments de la journée.

Pendant le temps scolaire, soit celui de la « classe », encadré par l'Éducation nationale : l'ATSEM/ASEM est sous l'autorité du directeur d'école.

Il n'a pas la responsabilité directe des enfants. Il doit référer de tout ce qui le nécessite à l'enseignant ou/et au directeur.

Pendant le temps périscolaire (c'est-à-dire le temps du repas, la « garderie » avant et après la classe, l'interclasse, le goûter de la Ville de Paris ou encore les TAP introduits par la

réforme des rythmes scolaires de 2013, pour les communes qui les pratiquent encore) : l'ATSEM/ASEM est responsable des enfants, sous l'autorité du maire de la commune.

2. Type de statuts

Les ASEM et ATSEM sont soit :

- contractuels de droit public. Les personnels sont employés par la mairie, sous la forme de contrats à durée déterminée ou indéterminée (CDD, CDI). Les contractuels sont recrutés directement, sur la base d'un entretien d'embauche ;
- fonctionnaires. Les personnels font partie de la fonction publique territoriale (ATSEM) ou de la Ville de Paris (ASEM). Pour devenir fonctionnaires, les candidats doivent réussir le concours.

3. Choisir un concours

■ Concours ATSEM

Comme pour tous les concours, il est nécessaire de choisir, parmi plusieurs modalités existantes, celle qui convient à sa situation personnelle :

Le **concours externe** est ouvert à tous les candidats, qu'ils aient déjà une expérience professionnelle dans le secteur, ou non. Condition requise pour accéder au concours externe ATSEM : être titulaire du CAP AEPE Accompagnant éducatif Petite enfance.

Le **concours interne** est ouvert à tous les agents des collectivités territoriales ayant au moins 2 ans de service effectués auprès

d'enfants en milieu scolaire et maternel (hors période de stages ou de formation).

Le **troisième concours** est ouvert aux candidats qui peuvent justifier d'une expérience d'au moins quatre ans auprès de jeunes enfants, que ce soit dans le secteur public, privé, ou associatif.

■ Concours ASEM

Le concours externe est ouvert aux titulaires du CAP Accompagnant éducatif petite enfance. En 2018, le concours ASEM a été modifié : la phase d'admissibilité ne consiste plus en une épreuve écrite, mais à rédiger un dossier retraçant le parcours professionnel et l'expérience du candidat.

■ Conditions générales d'accès aux concours de la fonction publique

- Être de nationalité française.
- Jouir de ses droits civiques.
- Avoir le bulletin n°2 de son casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions.
- Être en position régulière au regard du code du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation des handicaps.

Il n'y a pas d'âge limite pour accéder aux concours ATSEM et ASEM.

4. S'inscrire au concours

Pour les ATSEM : sur le site du centre départemental de gestion (CDG) de votre département, ou sur le site du centre interdépartemental de gestion (CIG) pour les habitants de la première et de la grande couronne d'Île-de-France.

Pour les ASEM : sur le site de la mairie de Paris, www.paris.fr (onglet « recrutement », rubrique « concours de la Ville »).

5. Épreuves des concours

■ Les concours se déroulent généralement en deux phases

– **L'admissibilité** : elle consiste souvent en des épreuves écrites. Pour les ATSEM concours externe, il s'agit d'un QCM (questionnaire à choix multiples). Pour les candidats ATSEM interne et 3^e concours, c'est un QRC (questionnaire à réponses courtes). Pour les ASEM en revanche, il s'agit de déposer un dossier retraçant l'expérience professionnelle du candidat, notamment accompagné d'une lettre de motivation.

– **L'admission** : seuls peuvent se présenter à cette deuxième épreuve les candidats déclarés admissibles, c'est-à-dire ayant réussi l'épreuve écrite, ou dont le dossier d'admissibilité a été validé par le jury. Il s'agit d'épreuves orales avec des questions/réponses posées par un jury de professionnels. Selon le type de concours, cette épreuve peut également comporter une présentation succincte de son parcours par le candidat, au début de l'épreuve.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Certaines notes inférieures à un seuil fixé selon les cas sont éliminatoires. Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à toutes les épreuves obligatoires est éliminé.

Les épreuves

	Admissibilité	Admission
ATSEM EXTERNE	QCM de 20 questions portant sur des situations concrètes rencontrées par les ATSEM dans l'exercice de leurs fonctions. durée : 45 min, coefficient 1	Entretien permettant d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à exercer les missions qui lui seront confiées, ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il devra exercer ses fonctions. durée : 15 min, coefficient 2.
ATSEM INTERNE	3 à 5 QRC posées à partir d'un dossier remis aux candidats et portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par l'ATSEM dans l'exercice de ses fonctions. durée : 2 h, coefficient 1.	Entretien en 2 phases : – Présentation par le candidat de son expérience professionnelle et de ses compétences à partir d'un document retraçant son parcours professionnel ¹ – Conversation permettant d'apprécier la capacité du candidat à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes les plus fréquemment rencontrés dans le cadre de ses fonctions. durée : 20 min, dont 5 min au plus de présentation.
ATSEM 3^e CONCOURS	3 à 5 QRC posées à partir d'un dossier remis aux candidats et portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par l'ATSEM dans l'exercice de ses fonctions. durée : 2 h, coefficient 1.	Identique à l'oral d'admission du concours interne. durée : 20 min, dont 5 min au plus de présentation, coefficient 2.
ASEM	Pas d'épreuve d'admissibilité. Seuls seront admis à se présenter à l'épreuve orale les candidats dont le dossier a été validé par le jury.	Entretien avec le jury, dont le point de départ est un exposé d'une durée maximale de 3 minutes permettant au candidat d'exprimer son parcours professionnel et sa motivation. S'ensuit une conversation destinée à apprécier la capacité du candidat à exercer les fonctions d'ASEM, sa connaissance des missions, de son environnement de travail, ainsi que sa capacité à travailler en équipe et en autonomie avec les enfants. Les 3 dernières minutes sont consacrées à la transcription écrite, en deux lignes maximum, d'un message relatif à une mise en situation professionnelle communiquée par le jury au candidat. durée : 18 min

1. Ce document à remplir est fourni au candidat au moment de son inscription.

■ Après la réussite au concours...

Les ATSEM sont inscrits sur une liste d'aptitude nationale. Cela ne vaut pas affectation directe dans l'emploi mais ouvre la possibilité de postuler aux offres d'emploi des collectivités locales réservées aux personnels fonctionnaires.

L'inscription sur liste d'aptitude est valable 3 ans, soit 1 an renouvelable 2 fois sur demande.

Les ASEM sont directement affectés dans les écoles de la Ville de Paris après réussite au concours.

ATSEM et ASEM sont recrutés, titularisés et éventuellement révoqués par le maire après consultation du directeur d'école.

Après recrutement, c'est-à-dire nomination sur le poste, on devient fonctionnaire stagiaire pendant une durée d'un an au terme duquel, si les aptitudes sont vérifiées, on devient fonctionnaire titulaire. Dans le cas contraire, on peut-être licencié. Le stage doit également être un temps dédié à la formation sur le cœur de métier, ainsi qu'à l'intégration à la fonction publique et à ses règles.

QCM D'AUTOÉVALUATION

Avant de débuter votre préparation au concours, évaluez-vous en répondant aux questions ci-dessous organisées par types de connaissances. Après ces séries de QCM, un corrigé et un bilan vous sont proposés.

Connaissance des institutions

1. Dans quel document sont formalisées les activités périscolaires ?

- ☐ a. Le projet éducatif territorial
- ☐ b. Le règlement intérieur
- ☐ c. Le projet d'école
- ☐ d. Le projet des affaires scolaires

2. D'où provient le budget de la caisse des écoles ?

- ☐ a. De subventions de la mairie
- ☐ b. De subventions de l'État
- ☐ c. De subventions des enseignants
- ☐ d. Des contributions des parents

3. En quelle année a été pris le plus récent décret relatif au statut et aux missions des ATSEM ?

- ☐ a. 1992
- ☐ b. 2000
- ☐ c. 2006
- ☐ d. 2018

4. En 2013, la réforme des rythmes scolaires consistait en :

- ☐ a. rallonger la durée hebdomadaire de la classe
- ☐ b. raccourcir la durée hebdomadaire de la classe
- ☐ c. répartir différemment la même durée hebdomadaire
- ☐ d. remplacer la sieste par des activités périscolaires

5. En France, le pouvoir législatif est représenté par :

- ☐ a. le Parlement
- ☐ b. les magistrats
- ☐ c. le gouvernement
- ☐ d. le président de la République

1 heure



Cochez la ou les bonne(s) réponse(s).

6. Le Sénat, c'est :

- ☐ a. une chambre du Parlement
- ☐ b. un secrétariat d'État
- ☐ c. une instance indépendante
- ☐ d. une partie de l'Assemblée nationale

7. Dans la liste ci-dessous, quelle(s) entité(s) n'est/ne sont pas des EPCI ?

- ☐ a. La métropole
- ☐ b. La commune
- ☐ c. La région
- ☐ d. La communauté d'agglomération

8. Les élections municipales ont lieu tous les :

- ☐ a. 4 ans
- ☐ b. 5 ans
- ☐ c. 6 ans
- ☐ d. 3 ans

9. Paris est un département et une région.

- ☐ a. Vrai
- ☐ b. Faux

10. L'obligation d'instruction commence :

- ☐ a. à 6 ans
- ☐ b. à 3 ans
- ☐ c. à 2 ans
- ☐ d. dès que l'enfant est propre

11. Qu'est-ce que le RASED ?

- ☐ a. Le regroupement d'associations solidaires pour les enfants défavorisés
- ☐ b. Le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté
- ☐ c. Le rassemblement associatif des structures pour l'enseignement à distance
- ☐ d. Le réseau d'aide spécifique aux enseignants en dépression

12. De combien de cycles d'apprentissage se compose l'école maternelle ?

- ☐ a. 1
- ☐ b. 2
- ☐ c. 3
- ☐ d. 4

13. Quelle est la différence entre ASEM et ATSEM ?

- ☐ a. Le salaire
- ☐ b. L'employeur
- ☐ c. Les missions
- ☐ d. Aucune

14. Les maires perçoivent une rémunération spécifique en fonction de la taille de la commune.

- ☐ a. Vrai
- ☐ b. Faux

15. Combien y a-t-il de régions en France métropolitaine ?

- ☐ a. 13
- ☐ b. 22
- ☐ c. 27
- ☐ d. 18

16. Combien faut-il d'adultes lors des sorties scolaires en maternelle ?

- ☐ a. 1 adulte pour 8 enfants
- ☐ b. 1 adulte pour 4 enfants
- ☐ c. 1 adulte pour 6 enfants
- ☐ d. Cela dépend des écoles

17. L'enseignant reçoit un coup de fil et doit partir soudainement. Il vous demande de le remplacer pour les activités du matin.

- ☐ a. Vous acceptez
- ☐ b. Vous acceptez s'il vous donne les consignes pour le faire
- ☐ c. Vous refusez
- ☐ d. Vous alertez le directeur

18. Le maire détient des pouvoirs de police.

- ☐ a. Vrai
- ☐ b. Faux

19. Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à la maternelle dès l'âge de 3 ans. Cela signifie :

- ☐ a. Qu'on ne peut plus entrer à l'école avant 3 ans
- ☐ b. Qu'on ne peut plus instruire son enfant à la maison par choix
- ☐ c. Que les enfants sont tenus de venir toute la journée
- ☐ d. Que les pouvoirs publics contrôlent les familles qui ne scolarisent pas les enfants de 3 ans et plus

Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans

20. L'accueil d'un enfant atteint d'autisme au sein de l'école maternelle :

- ☐ a. Est possible seulement si les locaux scolaires sont accessibles
- ☐ b. Est possible sur simple demande des parents
- ☐ c. Est possible après soumission à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- ☐ d. Est possible avec l'accord de tous les personnels éducatifs de l'école
- ☐ e. Est possible avec l'accord du médecin scolaire

21. Un petit garçon en mord un autre.

- ☐ a. Vous le punissez
- ☐ b. Vous lui expliquez pourquoi il ne faut pas le faire, et vous le punissez
- ☐ c. Vous lui expliquez pourquoi il ne faut pas le faire, et lui indiquez qu'il sera puni en cas de récidive
- ☐ d. Vous le mordez à votre tour pour qu'il se rende compte de son acte

22. Un parent vous demande des informations sur les résultats scolaires de sa fille.

- ☐ a. Vous lui expliquez ce que vous avez constaté
- ☐ b. Vous lui dites que vous ne savez pas
- ☐ c. Vous lui dites d'aller demander à l'enseignant
- ☐ d. Vous lui dites que tout va bien

23. Pendant la sieste, Antoine ne veut pas dormir.

- ☐ a. Vous le punissez
- ☐ b. Vous le laissez jouer dans la cour
- ☐ c. Vous lui proposez d'écouter de la musique calme
- ☐ d. Vous vous couchez à côté de lui

24. Un enfant porteur de handicap bénéficie systématiquement de l'aide d'un AESH.

- ☐ a. Vrai
- ☐ b. Faux

25. À 3 ans, Marie ne fait pas des phrases complètes.

- ☐ a. Elle doit avoir un retard psychologique
- ☐ b. Cela n'est pas alarmant à son âge
- ☐ c. Cela est normal à son âge
- ☐ d. Elle doit avoir un retard intellectuel

26. En petite section, un enfant vous raconte une histoire incroyable.

- ☐ a. Il ment. Vous le punissez
- ☐ b. Il fabule. C'est normal à son âge
- ☐ c. Vous demandez confirmation à ses parents avant de le punir
- ☐ d. Vous alertez le directeur

27. En jouant, un enfant s'est mis de la terre dans l'œil. Que faites-vous ?

- ☐ a. Vous mettez du collyre à l'enfant
- ☐ b. Vous frottez l'œil de l'enfant pour susciter l'arrivée de larmes
- ☐ c. Vous rincez l'œil de l'enfant à l'eau
- ☐ d. Rien, la terre n'est pas nocive

28. Le terme allophone désigne :

- ☐ a. Les boutiques de téléphonie où l'on peut appeler l'étranger
- ☐ b. Les personnes qui ne parlent pas français
- ☐ c. Les personnes qui ont une extinction de voix
- ☐ d. Les personnes qui ont une addiction aux téléphones portables

29. Un enfant vous témoigne systématiquement des signes d'hostilité.

- ☐ a. Vous allez vous plaindre auprès des parents
- ☐ b. Vous vous expliquez avec l'enfant sur les raisons de cette hostilité
- ☐ c. Vous en référez à la directrice
- ☐ d. Rien, car cela fait aussi partie du métier

30. Le développement cognitif de l'enfant concerne :

- ☐ a. Sa mémoire
- ☐ b. Son langage
- ☐ c. Sa capacité à apprendre
- ☐ d. Sa perception des objets

31. À la sortie des classes, un enfant reconnaît un adulte et veut partir avec lui. Or cette personne n'est pas la personne habituelle à qui vous remettez l'enfant.

- ☐ a. Vous appelez la gendarmerie
- ☐ b. Vous demandez à la personne de revenir avec un document officiel signé
- ☐ c. Vous laissez l'enfant partir en prenant soin de noter son nom, prénom, adresse, etc.
- ☐ d. Vous demandez à l'adulte de patienter et allez en informer le directeur, qui prendra la décision

32. À partir de quel âge l'enfant parle-t-il à la première personne du singulier ?

- ☐ a. 18 mois
- ☐ b. 24 mois
- ☐ c. 3 ans
- ☐ d. 4 ans

33. Un enfant de petite section vous dit qu'il veut faire « dodo ». Il est 11 heures.

- ☐ a. Vous lui répondez qu'il fera dodo après manger
- ☐ b. Vous lui répondez qu'il ira dormir après déjeuner
- ☐ c. Vous lui demandez de corriger sa phrase
- ☐ d. Vous lui répondez que ce n'est pas encore l'heure

34. Un enfant qui n'appartient pas à la classe à laquelle vous êtes rattaché(e) vous demande de lacer ses chaussures.

- ☐ a. Vous lui demandez d'aller voir son ATSEM
- ☐ b. Vous lacez ses chaussures
- ☐ c. Vous allez trouver l'ATSEM en charge de sa classe
- ☐ d. Vous lui demandez de lacer ses chaussures tout seul

35. Deux élèves se battent dans un couloir.

- ☐ a. Vous intervenez pour les séparer
- ☐ b. Vous appelez l'enseignant
- ☐ c. Vous appelez le directeur
- ☐ d. Ces élèves n'appartiennent pas à votre classe, vous appelez vos collègues

36. L'enfant de 2 à 6 ans a besoin :

- ☐ a. De courir partout
- ☐ b. De s'isoler dans un coin
- ☐ c. D'être en groupe
- ☐ d. D'être toujours au centre de l'attention

37. Nous sommes au mois de décembre. Un enfant ne veut pas mettre son manteau pour aller dans la cour :

- ☐ a. Vous lui promettez une surprise au retour de la récréation
- ☐ b. Vous lui expliquez que sans manteau il ne peut pas jouer dehors, il restera en classe
- ☐ c. Vous lui mettez son manteau en lui indiquant que l'on ne discute pas
- ☐ d. Vous le laissez aller dans la cour sans manteau pour qu'il comprenne lui-même

Hygiène et sécurité

38. Que signifie PNNS ?

- ☐ a. Programme National Nutrition Santé
- ☐ b. Politique Nationale pour la Natalité et la Solidarité
- ☐ c. Protection Nouvelles Normes de Sécurité
- ☐ d. Prévention Nutrition Sécurité et Santé

39. Si un accident survient dans la cour de récréation, et qu'un enfant se blesse, c'est la responsabilité de :

- ☐ a. Céline, la jeune enseignante de la classe de l'enfant, absente ce jour
- ☐ b. M. Martin, le directeur d'école, qui était dans son bureau pendant la récréation
- ☐ c. M. le Maire, puisque les bâtiments, dont la cour de récréation, appartiennent à la commune
- ☐ d. Katia et Martine, le binôme enseignant/ ATSEM en charge de la surveillance de la récréation au moment où l'accident est survenu

40. Un enfant a de la fièvre.

- ☐ a. Vous le couvrez pour faire tomber la fièvre
- ☐ b. Vous prévenez l'enseignant
- ☐ c. Vous lui donnez une aspirine avec beaucoup d'eau
- ☐ d. Vous le faites boire régulièrement

41. La sécurité des personnels dans le cadre de l'école incombe :

- ☐ a. Au recteur d'académie
- ☐ b. Au directeur de l'école
- ☐ c. À la police municipale
- ☐ d. Au chef du service des affaires scolaires

42. Un enfant s'est écorché le genou, que faire en premier ?

- ☐ a. Se laver les mains
- ☐ b. Désinfecter la plaie
- ☐ c. Parler à l'enfant
- ☐ d. Appeler les secours

43. L'eau oxygénée est :

- ☐ a. un décolorant
- ☐ b. un antiseptique
- ☐ c. un détergent
- ☐ d. un antioxydant

44. Les troubles de la propreté :

- ☐ a. Sont fréquents avant l'âge de 4 ans
- ☐ b. Sont rares après l'âge de 3 ans
- ☐ c. Traduisent forcément un problème à la maison
- ☐ d. Nécessitent la consultation d'un médecin

45. Qu'est-ce que la pédiculose ?

- ☐ a. Une maladie causée par les poux
- ☐ b. Une infection au niveau des pieds
- ☐ c. Un irritation chronique de la peau
- ☐ d. Une bactérie présente dans l'intestin

46. Comment se transmettent les oxyures ?

- ☐ a. Par les mains
- ☐ b. Par la tête
- ☐ c. Par la salive
- ☐ d. Par l'air

47. À la cantine, un enfant s'est renversé de la soupe très chaude sur la cuisse.

- ☐ a. Vous lui mettez un pansement
- ☐ b. Vous lui appliquez une pommade grasse
- ☐ c. Vous lui mettez la cuisse sous l'eau froide
- ☐ d. Vous le rassurez

48. Qui sont les autorités compétentes pour les situations d'enfance en danger ou d'enfants maltraités ?

- ☐ a. La Police nationale
- ☐ b. La DDASS
- ☐ c. L'aide sociale à l'enfance
- ☐ d. La commune
- ☐ e. Le conseil départemental
- ☐ f. La PMI
- ☐ g. Le procureur de la République

49. Un enfant a des convulsions.

- ☐ a. Vous le couchez et le couvrez
- ☐ b. Vous lui appliquez des compresses fraîches sur le front
- ☐ c. Vous le mettez à l'écart des autres enfants
- ☐ d. Vous le surveillez et prévenez l'enseignant

50. Lors d'une sortie dans un parc, un enfant se fait piquer par une abeille. Il faut :

- ☐ a. ôter rapidement le dard
- ☐ b. donner une aspirine à l'enfant
- ☐ c. nettoyer la plaie
- ☐ d. mettre un glaçon sur la plaie

51. Que signifie PLS ?

- ☐ a. Position Latérale de Santé
- ☐ b. Position Latérale de Sécurité
- ☐ c. Posture Latérale Sécurisée
- ☐ d. Position Lombaire Sécurisée

52. À quoi sert la manœuvre de Heimlich ?

- ☐ a. À désobstruer les voies aériennes.
- ☐ b. À éviter que l'enfant ne s'étouffe avec ses fluides.
- ☐ c. À désobstruer les voies respiratoires.
- ☐ d. À éviter qu'un hématome ne se forme.

53. Julie se lève constamment de table et refuse de manger.

- ☐ a. Vous la contraignez à rester à table tant que son assiette n'est pas terminée
- ☐ b. Vous emportez son assiette, au cas où elle souhaite manger plus tard
- ☐ c. Vous lui expliquez pourquoi il faut rester assis et essayez de la calmer
- ☐ d. Vous lui demandez d'aller au coin

54. En cas d'incendie :

- ☐ a. l'ATSEM appelle les pompiers
- ☐ b. l'ATSEM fait sortir les enfants le plus vite possible
- ☐ c. l'ATSEM aide les enfants à sortir dans le calme et les compte
- ☐ d. l'ATSEM aide à éteindre le feu

55. Le nettoyage doit s'effectuer :

- ☐ a. du plus propre au plus sale
- ☐ b. du plus sale au plus propre
- ☐ c. du plus inaccessible au plus accessible
- ☐ d. des salles inoccupées aux salles occupées

CORRIGÉ

1. a.	2. a, b et d.	3. d.	4. c.	5. a.
6. a.	7. b et c.	8. c.	9. b.	10. b.
11. b.	12. a.	13. b.	14. a.	15. a.
16. a.	17. c.	18. a.	19. b et d.	20. c.
21. c.	22. c.	23. c et d.	24. b.	25. c.
26. b.	27. c.	28. b.	29. c.	30. a, b, c et d.
31. d.	32. c.	33. b.	34. b.	35. a.
36. a, b et c.	37. b.	38. a.	39. b, c et d.	40. b et d.
41. b.	42. c.	43. b.	44. b.	45. a.
46. a.	47. c et d.	48. c, e, f et g.	49. d.	50. a, c et d.
51. b.	52. a et c.	53. c.	54. c.	55. a et c.

ATTENTION

Les sujets corrigés

Quels que soient vos résultats et votre niveau, n'oubliez surtout pas de vous mettre en situation de concours grâce aux sujets d'annales et/ou aux sujets inédits corrigés que nous vous proposons dans la seconde partie de l'ouvrage, à la page 145.

Reportez le résultat de vos réponses ci-dessous :

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 6 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 7 ET 11 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 12 ET 18 RÉPONSES CORRECTES
Connaissance des institutions	... /19	... /19	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond la connaissance des institutions. Les fiches de cours (à partir de la page 25) et les entraînements (à partir de la page 60) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.	Rendez-vous à la page 25 et prenez connaissance des 23 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 25) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 60.
Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans	... /18	... /18	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond la connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans. Les fiches de cours (à partir de la page 67) et les entraînements (à partir de la page 93) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.	Rendez-vous à la page 67 et prenez connaissance des 15 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 67) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 93.
Hygiène et sécurité	... /18	... /18	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond l'hygiène et la sécurité. Les fiches de cours (à partir de la page 99) et les entraînements (à partir de la page 131) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.	Rendez-vous à la page 99 et prenez connaissance des 19 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 99) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 131.

Partie1

Préparation aux épreuves

Chapitre 1	Connaissance des institutions	19
------------	--	----

Chapitre 2	Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans	65
------------	--	----

Chapitre 3	Hygiène et sécurité	97
------------	----------------------------	----

Chapitre 4	Entretien avec le jury	133
------------	-------------------------------	-----

→ Concours 2025-2026

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

Réussissez les concours ATSEM • ASEM

Une préparation

100% efficace

- ✓ Un parcours de révisions personnalisé pour cibler et accélérer votre préparation
 - ✓ Des aides méthodologiques pour vous donner toutes les astuces
 - ✓ Tout le cours en 57 fiches pour maîtriser le programme
 - ✓ Plus de 150 QCM, exercices et annales (session 2024 incluse)
pour un entraînement maximum
 - ✓ Tous les corrigés pour vous autoévaluer
- + 15 schémas de synthèse pour retenir l'essentiel

OFFERT !
Tout le cours
en audio



ISSN : 2262-3906

ISBN : 978-2-311-22004-9



9 782311 220049

19,90 €